

# Médico-social : observatoire du développement durable



© 2019 Les Echos Publishing

La troisième campagne « Mon observatoire du développement durable », lancée par le ministère des Solidarités et de la Santé, permet aux établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux (ESSMS) d'évaluer la maturité de leur démarche RSE.

Dans le cadre de cette enquête annuelle, les ESSMS sont donc invités à répondre à une trentaine de questions axées autour de six sujets : gouvernance, sociétal, social, environnemental, achats responsables et axe économique.

**En pratique** : les établissements intéressés peuvent répondre jusqu'au 30 septembre 2019 via le site [rse.anap.fr/modd](https://rse.anap.fr/modd).

Les participants recevront un rapport individuel de 25 pages qui analysera leur démarche RSE et leur permettra d'identifier des axes d'amélioration.

Les rapports des campagnes [2017](#) et [2018](#), auxquelles ont participé respectivement 426 et 947 établissements, sont disponibles sur le site de l'Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux (Anap).

© 2019 Les Echos Publishing